



## Convention collective et cabinet libéral de masseurs kinésithérapeutes

Par **Rapas26**, le **27/10/2021** à **10:16**

Bonjour,

Il y a quelques années, sur ce forum, une personne a dit connaître une secrétaire de cabinet libéral de masseurs kinés qui dépendait d'une convention collective, notamment celle du personnel des cabinets médicaux.

En connaissez-vous s'il vous plaît ou bien êtes-vous vous-mêmes secrétaire dans ce type de structure ?

Je remercie très sincèrement par avance toute personne qui pourrait me renseigner...